



La Chambre de commerce
de Charlevoix

Créez des liens

COMMUNIQUÉ
À tous les médias
Pour diffusion immédiate

Analyse d'impact d'un regroupement des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est

Charlevoix – 13 mai 2014 – La Chambre de commerce de Charlevoix annonce aujourd'hui le lancement d'un projet d'analyse d'impact d'un regroupement des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

L'étude sera effectuée par une firme indépendante : Raymond, Chabot, Grant, Thornton qui a obtenu le mandat suite à un appel d'offres auprès de 3 entreprises spécialisées. La Chambre de commerce a réuni une somme de 39 000 \$ provenant de diverses instances provinciales pour défrayer les coûts de cette étude qui totalisent 44 000 \$. Les 5 000 \$ restants seront offerts en visibilité à Raymond, Chabot, Grant, Thornton lors des différentes activités de la Chambre de commerce de Charlevoix.

L'étude débutera dans les prochains jours et le rapport final est attendu à l'automne.

L'un des mandats de la Chambre est de favoriser la réflexion de façon à promouvoir un développement économique régional dynamique et de poser les jalons nécessaires à la mise en œuvre d'orientations stratégiques et d'actions concertées. À cet égard, la Chambre représente près de 300 membres parmi les gens d'affaires de la région.

En Charlevoix, comme partout en province, des organisations ont choisi de se regrouper au cours des dernières décennies. Divisées et représentant des territoires peu peuplés, les CSSS, les municipalités, les commissions scolaires, les chambres de commerce, pour n'en nommer que quelques-unes, ont cheminé vers des regroupements afin de diminuer leurs coûts de gestion et

d'opération permettant ainsi de maintenir, voire d'augmenter la quantité et la qualité des services offerts. De plus, les fusions ont conféré à ces organismes une nouvelle légitimité en raison de la masse critique représentée.

La situation actuelle de Charlevoix est particulièrement préoccupante : une démographie en déclin, un vieillissement de la population, un revenu personnel disponible parmi les plus faibles du Québec. Dans ce contexte, la gestion du territoire divisée en deux instances rend difficile les actions régionales concertées. Afin de favoriser une réflexion commune sur l'avenir de Charlevoix, la Chambre a initié ce projet d'étude d'impact afin d'évaluer si la mise en commun pourrait permettre une gouvernance plus efficiente. Les élus pourront par la suite utiliser cet outil de travail et décider des actions à mettre de l'avant.

-30 -

Source : Johanne Côté, coordonnatrice
418 665-6180
418 435-6187
johanne.cote@creezdesliens.com

Informations : Julien Dufour, président
418 435-6767

Merci à nos partenaires associés

